Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 258 | Le numéro 10 centimes | Lundi 4 novembre 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger	»	5 —	12 —	19 —	38 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton : 1re insertion 20 cent.		la ligne ou son espace
Canton : les suivantes	15 »	
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

Nouvelles du jour

Dès ce soir, lundi, à 3 heures, l'Autriche et l'Italie cesseront de se battre.

Recul allemand en Belgique et entre l'Aisne et la Meuse.

Les Alliés à Trente, Trieste et Belgrade.

Appeler armistice la convention qui vient d'être signée entre la Turquie et les Alliés, c'est une étrange façon de parler. C'est la paix qui vient d'être signée par une capitulation totale du gouvernement turc, c'est-à-dire par l'acceptation complète de toutes les *clauses des nations alliées*.

Avec son fatalisme traditionnel, la Turquie s'est soumise sans discussion. On lira plus loin ces articles qui font sonner à chaque phrase le clairon de la victoire. Il faut remonter à *Napoléon Ier pour entendre ainsi* la France dicter la loi du vainqueur à un grand pays.

Les Turcs perdent la Syrie et la Mésopotamie ; on leur enlève encore l'Arménie pour qu'ils ne puissent pas achever l'extermination de la race arménienne ; on leur laisse Constantinople, d'où ils gouverneront ce qui leur reste de la Turquie d'Asie, environ 8 à 9 millions d'habitants.

Les Alliés s'ouvrent les Détroits, d'où ils pénétreront dans la mer Noire et pourront tendre la main à l'Ukraine, remettre sur pied l'armée roumaine et s'approvisionner de pétrole et de blé.

Indirectement, l'Allemagne est durement atteinte par cet armistice qui montre l'écroulement de son rêve du *chemin de fer de Bagdad*.

Le monde musulman sera profondément secoué par la déchéance de la Turquie, car c'est le kalifat, ou l'autorité spirituelle suprême chez les Mahométans, qui se trouvera décidément enlevé au sultan de Constantinople au profit du roi d'Arabie.

* * *

L'armistice entre l'Autriche-Hongrie et les Alliés est également signé ; les opérations militaires cesseront cet après-midi, à 3 h.

L'Allemagne est désormais seule en face de ses adversaires.

Les conditions de l'armistice obtenu par le commandement austro-hongrois ne sont pas encore connues. On dit qu'elles portent que les Alliés occuperont le Tyrol jusqu'au Brenner, ainsi que les lignes stratégiques.

Les troupes italiennes venaient d'entrer à Trente et à Trieste, quand l'armistice a été annoncé.

* * *

L'Allemagne attend toujours de connaître les conditions de l'armistice qu'elle a sollicité. Les Alliés délibèrent ; le retard de leur réponse ferait croire qu'il y a parmi eux des divergences sur le programme à imposer à l'Allemagne.

En attendant, les armées allemandes de Belgique, ne pouvant plus contenir la pression des troupes belges et françaises, ont reculé *sur le front allant de la frontière hollandaise à Audenarde et se sont repliées sur* le canal de Terneuzen et Gand et derrière l'Escaut. Les Alliés ont atteint l'Escaut, qu'ils bordent depuis les lisières sud de Gand jusque près de Tournai.

De même, dans le secteur de Valenciennes, à la suite de violentes attaques anglaises, les Allemands ont dû évacuer la ville et ont été refoulés jusque dans le voisinage de la frontière belge. *Ils ont leurs flancs appuyés à la* forêt de Raismes, au nord de Valenciennes et à la forêt de Mormal, au sud, et ils vont essayer d'empêcher les Anglais de déboucher dans la direction de Maubeuge et de Mons ; cela est indispensable si les Allemands comptent se maintenir sur la ligne de l'Escaut, depuis Condé à Gand, jusqu'à la signature de l'armistice ; car si les Anglais venaient à percer dans la direction de Mons, les Allemands n'auraient plus qu'à abandonner au plus vite le saillant de Tournai.

Les attaques anglaises et françaises contre Le Quesnoy-Landrecies, dans le but de faire la trouée vers Maubeuge, ont cessé. La résistance allemande, appuyée à la forêt de Mormal, est extrêmement forte.

En revanche, les Français et les Américains ont brisé l'opiniâtre défense que l'adversaire leur opposait entre l'Aisne et la Meuse, dans les défilés septentrionaux de l'Argonne. Ils ont avancé de part et d'autre des routes allant de Vouziers à Sedan et de Grandpré à Stenay, et ont atteint la ligne de partage des bassins de l'Aisne et de la Meuse, de sorte que le danger se rapproche pour la ligne de chemin de fer Metz-Charleville, si importante pour les Allemands.

* * *

En Serbie, les Austro-Allemands ont achevé l'évacuation du pays et les Alliés sont arrivés sur le Danube et ont fait leur entrée à Belgrade. De la foudroyante campagne de Mackensen, il ne reste plus que le souvenir.

Le gouvernement fédéral et les partis

On nous écrit de Berne :

Les socialistes entreront-ils au Conseil fédéral ? Est-ce que la question se pose ? Du côté socialiste, il paraît que non. Jamais jusqu'ici les socialistes n'ont prétendu à obtenir une représentation au Conseil fédéral. Leur attitude est même toute contraire à cette hypothèse. La *Tagwacht*, qui incarne la tendance réformiste dans le parti, a toujours combattu la participation au gouvernement ; il est évident que l'autre aile du socialisme suisse, qui a son siège à Zurich et qui est nettement bolchéviste, décline plus énergiquement encore la participation aux responsabilités du gouvernement bourgeois.

Comme on ne saurait octroyer aux socialistes une représentation au Conseil fédéral contre leur gré, il serait mieux de ne pas soulever la question et de former tout d'abord un véritable gouvernement de concentration des partis bourgeois. Le Conseil fédéral actuel, composé de cinq radicaux, d'un catholique et d'un libéral du Centre, ne répond plus aucunement aux forces respectives des partis bourgeois dans le peuple. *Les catholiques et les libéraux du Centre* disposent ensemble d'autant de voix que les radicaux. Ces derniers ont perdu, pendant la période de 1911 à 1918, un bon tiers de leurs effectifs. Le Conseil national qui sera élu en 1920, suivant le système proportionnaliste, ne connaîtra plus une majorité radicale. L'issue du mouvement qui, dans des cantons protestants, va vers la constitution d'un parti des paysans autonome, nous indiquera si les radicaux conserveront un groupe parlementaire prédominant ou si le groupe radical ne descendra même pas à un tiers seulement du nombre total des députés.

Ces perspectives angoissantes amènent certains milieux radicaux à soulever la question d'une entrée éventuelle des socialistes au Conseil fédéral, malgré la presque certitude que les *socialistes n'en voudront rien savoir*. Le but de ces radicaux avisés apparaît d'ailleurs clairement : ils espèrent galvaniser le projet demi-mort de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux, qui serait porté de sept à neuf. Les deux nouveaux fauteuils pourraient être mis à la disposition des autres groupes, et les radicaux conserveraient ainsi leurs cinq représentants, qui resteraient une majorité.

La combinaison est un peu naïve. Mais que n'imagine-t-on pas lorsqu'il s'agit de sauver *les positions acquises et menacées ! On se rappelle* que les radicaux ont toujours, jusqu'ici, soutenu la thèse que l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux était un problème administratif, et la presse radicale s'est plainte amèrement lorsque les minorités politiques faisaient mine de revendiquer d'emblée les sièges nouveaux. Cette incompréhension des aspirations des minorités a provoqué, au Conseil national, l'échec du projet dit des neuf conseillers fédéraux.

Le résultat de la consultation populaire du 13 octobre a converti certains chefs du parti radical à d'autres sentiments. D'administratif le problème devient politique. Sentant approcher le moment où le Conseil fédéral sera nommé par un parlement sans majorité radicale, on imagine satisfaire les *appétits* dangereux en offrant des places nouvellement créées, quitte à bénéficier du statu quo pour les cinq sièges occupés à présent par des radicaux.

Nous pensons qu'il est préférable de laisser à l'ère parlementaire nouvelle le soin d'adapter notre ménage constitutionnel au changement de situation. Il est notamment de toute évidence que la Suisse catholique, en présence de la dislocation de l'ancienne majorité radicale, ne peut se contenter d'un seul représentant à la haute autorité exécutive, qu'il s'agisse de sept ou de neuf conseillers fédéraux. Dans le bloc des partis bourgeois, le parti catholique représente un bon tiers des voix ; dans l'ensemble du pays, socialistes y compris, un bon quart.

Autour du Département politique

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral a tranché, en une séance spéciale, samedi matin, le problème soulevé par une proposition du chef du Département politique. Celui-ci, M. Calonder, désirait revenir à la direction stable de ce dicastère au moins pour 1919 et 1920, afin de pouvoir continuer à tenir en main la situation politique de la Suisse après cette guerre.

Nous avons indiqué ici-même, il y a quelques jours, les raisons qui s'opposaient à cette idée. Devant l'attitude de ses collègues, qui étaient à peu près unanimes pour juger inopportun le retour à l'état des choses aboli lors de la chute de M. Hoffmann, M. Calonder a renoncé à sa proposition. La question de la *direction stable du Département politique* est donc enterrée, du moins pour un temps, et l'arrêté du 27 juin 1917, qui attribue la direction du Département politique au président de la Confédération en charge est maintenu. Cela est conforme à l'intérêt du pays.

Restait la question de convenance, que nous avons exposée dernièrement. Si M. Muller, disions-nous, préférait garder la direction du Département de justice et police en 1919, année de sa présidence, rien de plus simple que *de conserver M. Calonder à la tête du Département* politique pour une seconde année.

Cette question secondaire a été vite éclaircie. Contrairement aux prévisions, M. Muller s'est déclaré décidé à passer aux affaires étrangères en 1919. L'éventualité d'une prolongation du mandat de M. Calonder s'évanouit ainsi, et l'arrêté du 26 juin 1917 déploiera tous ses effets.

La morale de cet incident est que, au lieu de soulever la question de principe du retour au système Droz-Hoffmann, M. Calonder aurait dû d'abord s'entendre avec son collègue M. Muller. Ces deux messieurs d'accord, le Conseil fédéral les aurait volontiers maintenus en 1919 aux départements qu'ils occupent en 1918.

Le Vorarlberg demande son union à la Suisse

L'Ostschweiz de Saint-Gall apprend qu'il s'est tenu, dans tout le Vorarlberg, des assemblées populaires pour demander que le pays se rattache à la Suisse. Un vaste pétitionnement est lancé qui doit exprimer nettement la volonté populaire. Une fois le plébiscite achevé, les listes de signatures seront transmises aux autorités fédérales.

L'élection d'un conseiller d'Etat vaudois

Les électeurs vaudois avaient à élire, hier, un membre du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Victor Nicod, décédé. Deux noms étaient en présence, celui de M. Jules Dufour, député de Vevey, présenté par l'assemblée officielle des délégués libéraux-conservateurs et celui de M. Maurice Bujard, second vice-président du Grand Conseil, également libéral.

Le peuple a élu M. Maurice Bujard par 13,066 voix, contre 10,882 données à son concurrent.

Les centres urbains ont donné leurs voix à M. Dufour, tandis que la campagne a nettement marqué sa préférence pour M. Bujard.

M. Dufour était cependant appuyé officiellement par le parti radical ; mais il est colonel, et il y a déjà cinq colonels au gouvernement vaudois...

Nouvelles diverses

Après un séjour de plusieurs semaines à Berlin, l'empereur Guillaume II est reparti pour le grand quartier général.

— Le comte Andrassy a donné sa démission de ministre des affaire étrangères d'Autriche-Hongrie, fonctions auxquelles il venait d'être appelé.

— Le nouveau gouvernement hongrois vient *d'abolir les titres de noblesse*.

— M. Károlyi, chef du nouveau gouvernement hongrois, annonce qu'il y aura lieu de décider prochainement l'établissement de la république ou le maintien de la monarchie.

— L'état du duc d'Orléans, qui souffre de pneumonie à Londres, recommence à donner de l'inquiétude.

— L'explorateur Stefansson est arrivé mercredi à New-York, après un séjour de cinq ans dans les régions arctiques.

La guerre européenne

L'offensive des Alliés

Journée du 1er novembre

Communiqué anglais du 2 novembre après midi :

Les combats, hier, au sud de Valenciennes, ont eu un caractère très acharné et se sont prolongés jusqu'à ce matin, sur un front de bataille de six milles. Il a été tué un grand nombre de soldats ennemis. Nous avons repoussé des contre-attaques et fait 4000 prisonniers.

Le 17me corps, sous les ordres du général Fergusson, et le 22me, sous les ordres du général Feilley, se sont emparés des hauteurs au sud de Valenciennes. Ce matin, ils ont poursuivi leur avance, pris le village de Préseau. Plus au nord, le corps canadien, sous les ordres du général Currie, après un combat acharné aux abords de Valenciennes, entra dans la ville, qui se trouve en notre possession.

* * *

Du communiqué allemand du 2 novembre, après midi :

De fortes attaques des Anglais ont eu lieu au sud de Valenciennes. Près d'Aulnoy, l'ennemi a pénétré dans nos lignes et a poussé en avant jusqu'à la lisière méridionale de Valenciennes, vers Saultain et au delà de Préseau. Une contre-attaque nous a remis en possession des hauteurs au sud-ouest de Saultain et du ruisseau de Préseau. Des tentatives ennemies de s'emparer de Valenciennes, dans l'après-midi, par un assaut enveloppant, de l'ouest, en traversant l'Escaut, ainsi que du sud, ont échoué.

Pendant la nuit, nous avons évacué la ville, sans être gênés par l'adversaire.

Journée du 2 novembre

Du communiqué belge du 2 novembre :

L'attaque menée dans les journées du 31 octobre et du 1er novembre par la seconde armée britannique et l'armée franco-américaine a porté ses fruits dans la journée du 2 novembre. Pressé par l'armée belge et la gauche de l'armée française, l'ennemi s'est replié précipitamment vers Gand et le canal de Terneuzen, Eecloo, Waerschoot, ainsi que sur le canal de la Liève et vers Seeverghem.

Nos troupes s'étaient approchées à 4 kilomètres environ des lisières de Gand. L'Escaut était bordé sur tout le front en amont de Seeverghem.

* * *

Du communiqué américain du 2 novembre, au soir :

Aujourd'hui, la première armée a poursuivi son avance victorieuse, surmontant toute résistance. Au nombre des localités les plus importantes tombées entre nos mains figurent Champigneulle, Beffu, Le Mort-Homme, Verpel, Stvry-les-Buzancy, Thènorgues, Briquenay, Buzancy, Villers-devant-Dun et Cléry-le-Petit.

Le nombre des prisonniers s'est élevé à plus de 4000 hommes et 192 officiers parmi lesquels quatre commandants de bataillon avec leur état-major. L'ennemi a été contraint d'abandonner de grandes quantités de matériel de toute sorte.

D'après le décompte officiel, 63 canons de moen et de petit calibre et des centaines de mitrailleuses ont été pris.

* * *

Du communiqué allemand du 3, après midi :

Dans les Flandres, nous avons retiré les troupes postées sur la Lys, vers Gand, en les reportant avec notre nouveau front sur l'Escaut.

L'incursion des Américains à l'ouest de la Meuse nous a déterminé à reculer notre front entre l'Aisne et Champigneulle.

Sur la ligne Quatre-Champs-Buzancy, des combats se sont développés hier sur l'avant-terrain. A l'ouest de la Meuse, les Américains ont continué leurs attaques, qui ont gagné un peu de terrain près de Tailly et au delà de Villers-devant-Dun. Ailleurs, ils furent repoussés. Violents combats d'avant-terrain à l'ouest de la Moselle.

Journée du 3 novembre

Communiqué français du 3 novembre à 11 h. du soir :

La dure bataille engagée en Argonne par notre 4me armée en liaison avec l'armée américaine a abouti à un succès complet pour nos armes.

L'ennemi, qui avait défendu avec acharnement les passages de l'Aisne, puis qui s'était cramponné désespérément aux hauteurs boisées où il trouvait une excellente défense naturelle, a vu sa résistance s'effondrer sous nos efforts victorieux.

Avec un admirable élan, nos troupes ont enlevé de haute lutte les villages de Toges, de Belleville, de Quatre-Champs, de Noirval, des Alleux et de Châtillon-sur-Bar. Poussant au delà dans la direction du nord, elles ont occupé complètement les bois de Voncq et de Chesnes, dont elles tiennent la lisière nord.

Les arrière-gardes laissées par l'ennemi pour retarder notre avance ont été partout bousculées. Le dégagement de l'Argonne est un fait accompli.

Les prisonniers faits et le matériel capturé n'ont pas encore été dénombrés.

* * *

Communiqué anglais du 3, au soir :

La sévère défaite infligée à ses troupes pendant les deux derniers jours, sur le front de Valenciennes, a contraint l'ennemi à abandonner ses positions à l'est et au sud-est de cette ville.

Ce mouvement a été aussitôt découvert et, pendant la journée, nos troupes ont serré étroitement l'ennemi, maintenant sans répit le contact avec ses arrière-gardes et faisant un certain nombre de prisonniers.

Nos avant-gardes ont pénétré dans les villages de Villers-Pol, Jeulain, Curgies, Estreux, Onnaing.

Des combats locaux, heureux pour nous, ont eu lieu à l'ouest de Landrecies.

* * *

Du communiqué allemand du 3, au soir :

Combats d'avant-terrain devant nos nouvelles positions, entre l'Aisne et la Meuse.

* * *

Communiqué britannique du 3 novembre, après midi :

Hier soir, les aciéries au sud-est de Valenciennes, que l'ennemi avait défendues pendant le jour avec une grande opiniâtreté, ont été prises par nos troupes. Notre ligne a été avancée d'un mille et demi à l'est de la ville, et nous nous sommes complètement emparés du village de Saint-Saulve.

En deux jours de combat sur ce front, nous avons fait 5000 prisonniers et pris 1 tanks et quelques canons.

Rien d'autre à signaler, en dehors de combats locaux et de patrouilles pendant la nuit.

* * *

Communiqué belge du 3 novembre :

Au groupe d'armées des Flandres, la progression s'est encore accentuée aujourd'hui, notamment devant l'armée belge. L'avance le long de la frontière hollandaise atteint 15 kilomètres au nord de Gand. Le front passe immédiatement à l'est d'Erterwelde, borde le canal de Terneuzen à Langerhanne et passe à l'est d'Everghem. En somme, toute la région est presque complètement libérée jusqu'au canal de Terneuzen. Nous sommes aux abords immédiats de Gand.

Devant le front franco-américain, une tête de pont a été installée à l'est de l'Escaut, dans la région de Welden.

Les Anglais ont réussi également à porter des détachements sur la rive droite de l'Escaut, dans la région de Pottes.

Les Italiens à Trente et à Trieste

Rome, 3 novembre.

(Officiel.) — Les troupes italiennes, brisant la résistance des forteresses extérieures de Trente, ont occupé la ville aujourd'hui.

La cavalerie italienne, en descendant de San-Daniele et en remontant par Codroipo, a occupé la ville d'Udine.

L'enthousiasme du peuple italien est inimaginable. A Rome, 200,000 personnes manifestent.

Rome, 3 novembre.

(Officiel.) — Les troupes italiennes de terre et de mer ont débarqué dans la journée à Trieste. Le drapeau italien flotte sur San-Justo. A Rome, les cloches sonnent au Capitole.

Les Alliés en Serbie

Du communiqué français de l'armée d'Orient, le 2 novembre :

A la suite de la prise de Belgrade par les troupes serbes, les Allemands et les Autrichiens battus se sont retiré sur la rive nord du Danube.

La 2me armée serbe a atteint la frontière bosniaque. La Serbie presque entière est délivrée.

Une invite

A Paris, on serait, paraît-il, reconnaissant à l'Italie d'envoyer quelques divisions sur le front occidental pour accélérer le refoulement de l'ennemi. L'un des meilleurs critiques militaires de cette guerre, dans l'*Œuvre*, exprime ce désir en ces termes fins et gracieux :

« Les Autrichiens ayant demandé la paix, aussitôt on leur fit la guerre. Il est vrai que nous n'en sommes plus à compter les paradoxes.

« Une bataille formidable s'est donc engagée sur le Piave. L'expression n'est pas de moi ; elle appartient au communiqué italien du 29

octobre. Son auteur a même insisté sur le caractère glorieux de la lutte et l'élan incomparable des troupes italiennes ; parmi celles-ci se trouvaient des contingents français et britanniques.

« Je professe une foi aveugle à l'égard des communiqués, et je me délecte à les lire surtout quand la richesse des épithètes éblouit mon esprit qui est celui des simples.

« Mais pour ramasser des trophées, point n'est besoin peut-être de forces immenses. Aussi, songeant à l'heure tragique où six divisions françaises et six divisions anglaises accoururent à Vicence et à Trévise et dont le ferme soutien contribua à arrêter l'envahisseur, je me demande si des divisions italiennes ne pourraient pas venir à leur tour cueillir sur les champs de bataille de France leurs derniers lauriers.

« Les armées britanniques, françaises, américaines, luttent victorieusement sans doute, mais durement encore, contre des adversaires acharnés.

« Au milieu d'eux, un corps italien, un seul, s'est rendu illustre.

« Devant lui s'étale encore une ample moisson de gloire.

« Nos amis d'Italie, sans souci désormais du côté de leurs frontières, sauront saisir l'heure propice pour en prendre leur part. »

Le successeur de Ludendorff

Berlin, 2 novembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce : « Le lieutenant général von Grœner a été nommé premier quartier maître général, en remplacement de Ludendorff. Comme le montre le communiqué officiel d'hier, il est déjà entré en fonctions. »

L'armistice entre l'Entente et la Turquie

Voici le texte des conditions de l'armistice conclu entre les Alliés et la Turquie :

Article 1er. — Occupation des forts des Dardanelles et du Bosphore.

2. — Les positions de tous les champs de mines, lance-torpilles et autres obstacles dans les eaux turques devront être indiquées et les Turcs devront prêter toute l'assistance qui pourra être requise pour les balayer et les éloigner.

3. — Toutes les informations disponibles au sujet des mines de la mer Noire devront être communiquées.

4. — Tous les prisonniers de guerre alliés et les Arméniens prisonniers ou internés devront être réunis à Constantinople et remis aux Alliés sans conditions.

5. — *Démobilisation immédiate de l'armée* turque, exception faite pour les troupes nécessaires à la surveillance des frontières et au maintien de l'ordre à l'intérieur. Leurs effectifs et leur disposition seront déterminés plus tard par les Alliés, après consultation avec le gouvernement turc.

6. — Reddition de tous les navires de guerre turcs se trouvant dans les eaux turques ou dans les eaux occupées par la Turquie. Ces navires devront être internés dans un port ou dans des ports turcs qui pourront être désignés à cet effet, exception faite pour les petits navires, qui sont nécessaires à la police et à des fins similaires dans les eaux territoriales turques.

7. — Les Alliés auront le droit d'occuper les points stratégiques s'il se présentait une situation quelconque menaçant leur sécurité.

8. — Libre usage pour les navires alliés de tous les points et de tous les ports et ancrages actuellement occupés par les Turcs et refus de leur usage à l'ennemi. Les mêmes conditions s'appliqueront à la marine marchande turque naviguant dans les eaux turques, pour des buts commerciaux ou pour la démobilisation de l'armée.

9. — Usage de toutes les facilités pouvant s'offrir pour la réparation des navires dans tous les ports et arsenaux turcs.

10. — Occupation par les Alliés du système des tunnels du Taurus.

11. — Le retrait immédiat des troupes turques du nord-ouest de la Perse au delà de la frontière d'avant-guerre a déjà été ordonné et sera exécuté. L'évacuation d'une partie de la Transcaucasie par les troupes turques a déjà été ordonnée et le reste de la Transcaucasie sera évacué si les Alliés le demandent après avoir étudié la situation sur place.

12. — Les stations de T. S. F. et de télégraphie par câbles seront contrôlées par les Alliés, exception faite pour les messages du gouvernement.

13. — Interdiction de détruire le matériel naval, militaire ou commercial.

14. — Des facilités seront accordées pour l'achat de charbon, de pétrole et de matériel naval de provenance turque, après qu'il aura été répondu aux besoins du pays. Aucun des articles mentionnés ci-dessus ne pourra être exporté.

15. — Les officiers alliés chargés du contrôle seront placés sur tous les chemins de fer, y compris les parties des chemins de fer transcaucasiens se trouvant maintenant sous l'occupation turque. Tous les chemins de fer doivent être placés à la disposition libre et entière des autorités alliées, en tenant pleinement compte des besoins de la population. Cette clause comprend l'occupation de Batoum par les Alliés. La Turquie ne soulèvera pas d'objection à l'occupation de Bakou par les Alliés.

16. — Reddition de toutes les garnisons du Hedjaz, d'Assir, du Yemen, de Syrie et de Mésopotamie au chef allié le plus proche, sauf celles indispensables au maintien de l'ordre, comme il est dit à l'art. 5.

17. — Reddition de tous les officiers turcs de Tripolitaine et de Cyrénaïque à la garnison italienne la plus proche. La Turquie donnera à ces officiers, s'ils ne se soumettent pas, l'ordre de se rendre.

18. — Reddition de tous les ports occupés en Tripolitaine et en Cyrénaïque, y compris Misurata, à la garnison alliée la plus proche.

19. — Tous les Allemands et tous les Autrichiens, qu'ils appartiennent à l'armée ou à la marine ou qu'ils soient civils, seront évacués dans le délai d'un mois de tout le territoire turc, et ceux qui résident dans des districts éloignés, le plus tôt possible après ce délai.

20. — Les autorités turques se conformeront aux ordres qui pourront être donnés en vue de la disposition des équipements, des armes et des munitions, y compris ceux relatifs au transport de la partie de l'armée turque démobilisée, en vertu de l'art. 5.

21. — Un représentant allié sera attaché au ministère turc du ravitaillement, en vue de sauvegarder les intérêts alliés. Ce représentant recevra toutes les indications nécessaires à cet effet.

22. — Les prisonniers turcs seront maintenus à la disposition des Alliés. La libération des prisonniers civils turcs et des prisonniers dépassant l'âge militaire sera examinée.

23. — Obligation de la part de la Turquie de cesser toute relation avec les puissances centrales.

24. — En cas de désordre dans les six vilayets arméniens, les Alliés se réservent le droit d'occuper n'importe quelle partie de ceux-ci.

25. — Les hostilités entre les Alliés et la Turquie cesseront à partir de midi, du temps local, le jeudi 31 octobre 1918.

Les circonstances de la mort de Tisza

La *Gazette de Voss* donne les détails suivants :

Contrairement à son habitude, le comte Tisza était resté chez lui dans la soirée de jeudi. Devant sa maison se tenait un piquet de six gendarmes. Vers 5 heures et quart environ, trois soldats, baïonnette au canon, parvinrent à ouvrir la fermeture automatique de la porte d'entrée. Ils traversèrent le vestibule et arrivèrent jusque dans le salon. Tisza se porta au-devant d'eux, accompagné de sa femme et de la comtesse Almassy. Tisza demanda aux soldats ce qu'ils voulaient. L'un d'eux répondit : « Dites-moi ce que vous avez dans la main ? » Tisza répliqua que c'était un revolver. « Jetez le revolver », lui enjoignirent les soldats. « Je ne jetterai pas ce revolver, répartit le comte, tant que vous ne jetterez pas vos armes ».

Les soldats demandèrent alors à la comtesse Tisza et à la comtesse Almassy de se retirer. Elles s'y refusèrent. Un des soldats dit alors au comte : « Vous êtes responsable de la mort de millions d'hommes, car vous avez causé la guerre ». Les soldats prièrent encore les femmes de bien vouloir s'écarter. Ils abaissèrent leurs fusils sur Tisza. Trois coups partirent et traversèrent le comte. Il s'affaissa entre sa femme et la comtesse Almassy. Ses derniers mots furent : « Je suis touché ! Je meurs ! Cela devait arriver ! »

Les trois soldats quittèrent la maison et les gendarmes abandonnèrent leur poste en laissant leurs armes.

Manifeste de Guillaume II

Berlin, 3 novembre.

L'empereur a adressé, à l'occasion de la mise en vigueur des modifications constitutionnelles, le manifeste suivant au chancelier de l'empire :

« Je viens remettre ci-joint, à Votre Altesse grand-ducale, le projet de loi soumis à ma ratification en vue de modifier la Constitution de l'empire et les lois relatives au remplacement du chancelier de l'empire du 17 mars 1878 afin que vous les publiiez le plus tôt possible.

« Je désire exprimer les mobiles de cette démarche grosse de conséquences pour l'histoire future du peuple allemand. Préparée par toute une série d'actes gouvernementaux, une nouvelle réglementation entre maintenant en vigueur qui fait passer au peuple des droits fondamentaux appartenant jusqu'ici à l'empereur.

« Ainsi se termine une période qui sera retenue gardée avec respect par les générations futures. Malgré toutes les luttes contre les violences contraires et contre les forces adverses, elle a permis à notre peuple ce puissant développement qui s'est manifesté brillamment dans cette guerre. Mais, au cours des terribles tempêtes de ces quatre années de guerre, les vieilles formes se sont brisées, non pas pour laisser de ruines, mais pour faire place à de nouvelles élaborations de la vie. Cette époque est terminée. Le peuple allemand est justifié à réclamer qu'aucun droit ne lui soit soustrait qui pourait contribuer à rendre son avenir libre et heureux.

« C'est de cette conviction qu'on découlé les projets de loi adoptés maintenant par le Reichstag et élargis par les gouvernements confédérés. Avec mes alliés, je m'associe à ces décisions de la représentation proportionnelle dans la ferme volonté de faire tout ce qui est en mon pouvoir afin de leur faire rendre leur pleine efficacité, convaincu que je sens ainsi les intérêts du peuple allemand. La fonction de l'empereur est de travailler au bien du peuple. Puisse le nouvel ordre de choses déclencher toutes les bonnes forces dont notre peuple a besoin pur surmonter les dures épreuves imposées à l'empire et pour parvenir des ténèbres du présent d'un pas ferme vers un brillant avenir.

Berlin, le 28 octobre 1918.

Guillaume I. R.

* * *

Certains journaux disent que Guillaume II a abdiqué mercredi dernier ; cette nouvelle n'est pas encore confirmée. C'est peut-être le manifeste ci-dessus qui aura donné lieu à ce bruit.

Les journaux allemands reconnaissent que la question de Guillaume II est maintenant ouvertement posée en Allemagne.

Le *Vorwærts*, rappelant l'activité de l'empereur Guillaume, durant les dix dernières années, conclut ainsi : « Que fera l'empereur ? Quand fera-t-il ce qu'on attend ? »

La *Strassburger Post*, organe semi-officiel pourtant, dit qu'il n'y a plus aucune raison de vouloir jouer à cache-cache ; il est certain que la question de l'abdication de l'empereur a été posée au cabinet de guerre où, depuis quelques jours, certains membres la réclament, mais il est inexact qu'une décision ait été déjà prise.

La *Gazette populaire de Cologne* repousse absolument l'idée de l'abdication de Guillaume II.

« Si le prince héritier, écrit-elle, renonçait à la couronne, il ne resterait plus que son petit-fils, encore un enfant.

« La République ne pourrait être proclamée que dans chaque Etat individuellement et ce serait alors la « grandeur et décadence » de l'empire allemand. »

On mande de Munich qu'une grande réunion populaire a adopté, par acclamations, une résolution affirmant la fidélité de la Bavière à l'empire, mais réclamant l'abdication de Guillaume II.

Ruthènes contre Polonais

Berlin, 3 novembre.

On mande de Varsovie à Wolff que des éditions spéciales des journaux annoncent que les hostilités ont éclaté en Galicie orientale, entre les troupes polonaises et ruthéno-ukrainiennes.

Dans la nuit du 1er novembre, Lemberg a été pris par des régiments de nationalité autrichienne allemande et ukrainienne. Le pont de chemin de fer sur le San a sauté.

Przemysl est aux mains des Ruthènes.

Vienne, 3 novembre.

Le B. C. V. est informé que Lemberg a été occupé hier, à 4 h. du matin, par des soldats de nationalité ukrainienne. Des gardes ukrainiennes ont été postées dans l'intérieur de la ville. Les armes ont été enlevées aux hommes de troupes d'autres nationalités.

Les événements de Russie

La famille Romanoff

Le professeur danois Holmann, se trouvant actuellement en Crimée, décrit dans le *Dagens Nyheter* la visite qu'il a faite à l'ex-tsarine Maria Feodorovna, qui, contrairement aux bruits qui ont couru, continue à habiter tranquillement au château de Harras, à une heure de Yalta (Crimée).

L'ex-tsarine est en bonne santé. Elle et les autres membres de la famille impériale des Romanoff, qui se trouvent en grand nombre en Crimée, sont gardés par un petit détachement de soldats allemands suffisant pour les sauvegarder contre les excès bolcheviks, car, comme l'assure Holimann, la population de la Crimée professe plutôt des tendances monarchistes. En outre de l'ex-tsarine, il y a en Crimée le grand-duc Nicolas-Nicolaiévitch, les sœurs de l'ex-tsar, Olga et Xenia, et d'autres. Ainsi, tout ce qu'on a raconté sur l'assassinat de ces personnages est purement imaginaire.

Saturne dévore ses enfants

On mande de Pétrograd que Mme Brechko Brechkovskaïa, « la grand'mère de la révolution », a été fusillée dans la soirée de dimanche dernier, pour une prétendue résistance qu'elle aurait faite au régime de terreur bolcheviste.

Echos de partout

DRAPEAUX DE LILLE

Quand les Britanniques sont entrés à Lille, les maisons étaient pavoisées. C'était sans doute de vieux drapeaux que les habitants avaient cachés dans leurs caves pendant l'occupation allemande ? Pas du tout : la ville était pavoisée de drapeaux tout neufs et de toutes les couleurs, c'est-à-dire de toutes les nations de l'Entente.

Les Britanniques ouvrirent de grands yeux : « Où donc avez-vous pris tous ces étendards ? — Mais... en Allemagne ! — Comment, en Allemagne ? — Oui, quand le bruit s'est répandu que les Allemands se préparaient à déguerpir, nous avons vu arriver un petit marchand d'outre-Rhin avec des charretées de drapeaux, qu'il nous a vendus au plus juste prix. Il s'excusait même de les vendre un peu cher. « Que voulez-vous, disait-il, c'est la guerre ! » Vraiment, il avait l'air de n'y être absolument pour rien ; il n'avait souci que de sa bonne petite affaire. Et il nous vendait les drapeaux tricolores fabriqués par ses soins. »

MOT DE LA FIN

Un vieux sportsman entra dans un restaurant de campagne et commanda un poulet.

Le volatile était si coriace que le dîneur, furieux, appela le garçon et l'accabla de reproches.

— Je suis bien fâché, m'sieur, mais ce poulet était si sauvage que, pour le tuer, il a fallu lui courir après avec un fusil, et ce n'est que sur le toit de l'église que j'ai pu l'attraper.

— Ah ! je comprends, et vous avez tiré le coq du clocher par mégarde !

Confédération

L'affaire Bloch-Junod

Le procureur-général de la Confédération a remis vendredi, à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral, le dossier de l'affaire Junod-Bloch. Le procureur-général demande un arrêt de renvoi devant la Cour pénale fédérale, sous l'inculpation de corruption.

Le budget neuchâtelois

Le projet de budget neuchâtelois pour l'exercice 1919 boucle par un déficit de plus d'un million 880,000 francs, avec un total dépassant 10,375.000 francs.

Aux dépenses figure une somme de 800,000 francs pour les allocations de renchérissement aux magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat.

Les dégâts dans les trains

On nous écrit :

A la suite du renchérissement constant de toutes choses, les C. F. F. ont décidé d'élever le tarif établi pour les dégâts causés par les voyageurs dans les trains.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un acte de sympathie

Un groupe de Suisses allemands, à Bâle, fait un appel à tous les Suisses pour qu'ils pavoisent le jour où les Belges feront leur entrée dans la ville de Bruxelles.

Les bombes de Zurich

Communiqué du Département politique :

Il a été établi, par jugement du Tribunal fédéral du 10 octobre 1918, dans le procès pénal contre Gino Andrei et Rudolf Engelmann, que des brochures révolutionnaires, des armes, des munitions et des bombes ont été introduites d'Allemagne à Zurich par le moyen du courrier du consulat général d'Allemagne dans cette ville, avec la collaboration d'un employé de ce consulat. Ces objets ont été conservés dans les locaux du consulat général, afin d'être expédiés de Suisse en Italie, où ils devaient servir à la provocation de *mouvements révolutionnaires et à des buts* de destruction. L'employé consulaire coupable fut condamné, par contumace, à deux ans et demi de prison, 5000 fr. d'amende et à l'expulsion à perpétuité.

Le Conseil fédéral a protesté avec énergie auprès du gouvernement allemand, en appelant son attention sur la pénible impression que ces événements avaient faite sur le peuple suisse et sur ses autorités.

Le gouvernement allemand a, conformément à la demande du Conseil fédéral, rappelé le consul général Fabre du Faure et le vice-consul Schultze, auquel la direction du consulat général à Zurich était confiée. Le gouvernement allemand s'est déclaré spontanément prêt à prendre cette mesure.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Accident de chemin de fer aux Etats-Unis

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit samedi matin de bonne heure dans le tunnel de Broocklin (Etat de New-York), à la suite d'un déraillement. Il y a 85 tués et près de 200 blessés. Le train transportait 900 personnes. De nombreux malheureux sont restés sous les débris, qui prirent feu. Le désastre serait dû à l'erreur d'un chauffeur inexpérimenté.

---

45 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Marquise de Maulgrand

par M. MARYAN

Benoît était avec un maître à la gare de Lausanne. Il était très agité. Sincèrement fâché que sa grand'mère fût malade, il ne pouvait s'empêcher d'être ému, presque content d'aller en France, et de faire un voyage avec cette mère qu'il aimait si passionnément.

Mais en regardant dans la voiture, il fut déçu.

— Papa n'est pas là ? s'écria-t-il.

Car il aimait son père, avec un sentiment complexe, fait de protection inconsciente et de tendresse infinie.

— Le voyage l'aurait fatigué, mon chéri.

— Grand'mère guérira, dit Benoît avec confiance. On priera pour elle, au collège, on me l'a promis... Elle vous a demandée ? reprit-il après un silence.

— Je ne sais pas... J'espère que Dieu touchera son cœur...

Benoît resta silencieux. De nouveau des choses inexpliquées s'agitaient dans son esprit. Il constatait de plus en plus, dans leur vie, ce quelque chose de mystérieux qui le rendait différent de ses compagnons. Ils racontaient beaucoup d'incidents de leur vie de famille ; comme Noëlle de Kerlimon, ils avaient des oncles, des cousins, des demeures familiales, où l'on se réunissait pour passer de joyeuses vacances. Lui n'avait jamais rien à raconter ; il ne pouvait évoquer aucune parenté. Le séjour de Noëlle à Vevey avait été l'unique épisode vraiment joyeux de sa vie, malgré les efforts de ses parents pour le distraire et le rendre heureux.

Et maintenant il s'en allait vers un inconnu. Que verrait-il ? Qu'apprendrait-il ? Dans l'excitation du voyage, beaucoup de souvenirs confus s'éveillaient, beaucoup de petits mystères revenaient à la surface.

Il se réveilla au jour pâle d'une matinée d'automne. Il n'y avait plus de montagnes, le paysage était nouveau, et sa mère, les larmes aux yeux, l'embrassa, en lui disant : « Nous sommes en France... »

Elle lui avait insufflé l'amour ardent de sa patrie. Il était fier d'être Français. Il connaissait l'histoire de son pays, et il fut remué, lui aussi, d'une émotion mal définie, mais profonde, en regardant les arbres rougis par l'automne, les champs dépouillés, où le chaume restait d'or, le ciel d'un bleu tendre, sur lequel couraient des nuages légers...

Il y avait une chance d'arriver à la gare Montparnasse pour le départ de l'express.

Pascale chargea un employé de lui expédier sa malle, et courut appeler un taxi, promettant un pourboire élevé si l'on arrivait à temps. Et, avec un soulagement infini, ils purent prendre le train, et recevoir un télégramme les attendant en gare ; la malade vivait encore, le danger ne semblait pas immédiat.

Ils furent seuls à partir du Mans. Damien avait exigé que sa femme voyageât en première classe, — cela constituait maintenant un petit luxe qui la reposait. Mais que de souvenirs se pressaient en elle sur cette route si connue, parcourue jadis dans le plaisir d'un voyage d'agrément ou dans la joie du retour à un logis aimé ! Par moments, elle s'abandonnait au charme amer de ces réminiscences ; mais tout de suite l'angoisse revenait l'envahir.

Cependant, la petite tête de Benoît travaillait toujours et il se décida à adresser à sa mère des questions nouvelles.

— Maman, tu m'as dit que tu n'as pas de parents... Pas même des cousins éloignés ?

— Oh ! si, beaucoup de cousins éloignés ! Mais, quand nous avons été ruinés, ils n'ont plus cherché à se rapprocher de nous.

— C'est très mal ! dit énergiquement Benoît. Et il reprit, très grave :

— Autrefois, tu me disais que je ne pouvais pas comprendre les choses, que j'étais trop petit... Je suis grand maintenant, et je t'assure que je comprendrais très bien.

— Que veux-tu comprendre ? demanda sa mère, essayant de sourire.

— D'abord, nous n'avons donc pas toujours été pauvres ? Tu ne dirigeais pas toujours la maison Schaumann ?

Pascale revit dans un souvenir rapide le joli hôtel de Passy.

— Non, je ne tenais pas de maison de famille ; je ne croyais pas devoir travailler. Mais je n'en suis pas plus malheureuse, mon chéri.

Un silence...

— Grand'mère est riche, elle ? Est-ce qu'elle n'aurait pas pu empêcher *cela ?*

— Oui, mais elle ne nous pardonnait pas d'être ruinés. Il ne faut pas juger grand'mère, elle s'est trompée.

Encore un silence...

— Et... ce n'est pas indiscret de te dire cela, j'espère, maman ?... Je regardais un jour la bague que papa porte toujours... Il m'a dit que c'est un cachet, et quand je lui ai demandé ce qui est gravé dessus, il m'a répondu que ce sont des armoiries. Il m'avait pas l'air content, et je n'ai pas osé lui demander ce que c'est que des armoiries. Maintenant, je le sais... Ce sont les familles nobles qui en possèdent... Le papa de Jean de Ginichen ferme ses lettres avec un cachet comme celui de papa, et il est comte. Est-ce que notre famille est noble aussi, maman ?

Pascale ressentit un peu d'angoisse. Benoît ne pouvait pas toujours ignorer leur nom. Même, dans quelques heures, elle allait être reçue chez sa mère comme Mme de Maulgrand.

— Oui, Benoît, dit-elle, notre famille est noble, comme tu dis. Nous nous appelons Maule de Maulgrand.

Benoît battit des mains.

— J'en suis content, maman ! Je le dirai à Jean et aussi à Ernest d'Appenbach, qui est très fier de sa noblesse.

— Il vaut mieux n'en pas parler, dit Pascale très sérieusement. Quand nous avons perdu notre fortune, ton père était très malade, incapable de travailler, et j'ai été heureuse de trouver cette occupation, cette maison de famille. Je n'ai jamais eu honte de mon labeur ; mais le nom de Maulgrand était un peu trop sonore pour cette modeste position... Et puis, il faut faire un peu de réclame dans les journaux ; ton père aurait souffert d'y voir son nom. Alors, nous avons relevé notre autre nom, Maule, et nous désirons le garder.

— C'est dommage, dit Benoît en souriant, Maulgrand sonnait très bien.

— Sous le nom de Maule, il y a des siècles, deux de tes ancêtres sont allés à la croisade... Deviens un homme distingué, arrive à une situation brillante, et alors tu redeviendras un Maulgrand, et tu nous feras honneur.

— Oui, maman ; je veux être ingénieur, tu sais ; j'irai au Polytechnicum de Zurich, et je gagnerai beaucoup d'argent, pour que tu ne travailles plus jamais, et j'inventerai des choses, je serai célèbre !

Et ils redeviennent silencieux.

Pascale était trop maîtresse d'elle-même pour laisser voir à son fils la cruelle anxiété qui la dévorait. Elle restait en apparence impassible. Tout à coup, elle fit un signe à Benoît.

— Nous arrivons à la station...

L'y attendait-on, seulement ? Reviendrait-elle en étrangère dans son pays, dans sa maison ?

La bonne Sidonie était là. Pascale l'aperçut de loin et tressaillit.

— Oh ! Benoît, nous ne sommes pas abandonnés ! Mme de Kerlimon nous attend !

Elle n'aurait pas cru, en un pareil moment, être sensible à une si petite chose ; elle fondit en larmes. Benoît cherchait Noëlle des yeux, mais Sidonie était seule.

Elle étreignit Pascale en pleurant, elle aussi.

— Elle vit ?

— Oui... Elle est paralysée, mais a toute sa connaissance. Le recteur lui a annoncé votre arrivée.

— Et elle ne s'est pas fâchée ?

— Elle a pleuré... Après tout, elle est chrétienne, et il y a des heures où tout le reste s'efface... Elle sait que Benoît vient... Mon cher petit Benoît ! Comme il a grandi !... Noëlle sera contente de le retrouver... La voiture de la Pinnelaye est là, Pascale. Je vais avec vous... Je resterai cette nuit, si vous voulez de moi.

(A suivre.)

L'épidémie de grippe

A Porrentruy

Recrudescence nouvelle de la grippe chez les militaires comme chez les civils, à Porrentruy. Il y avait, samedi, 760 malades militaires en traitement dans les infirmeries de la ville. Sont décédés depuis jeudi sept soldats et six civils.

M. le Dr Ceppi a perdu son fils, le capitaine *Charles Ceppi, qui n'avait que 34 ans.*

Au Tessin

On nous écrit de Lugano :

La grippe est stationnaire dans les villes de Lugano, Bellinzone et Locarno ; par contre, elle marque une recrudescence dans les campagnes, où elle frappe des familles entières et le clergé n'est pas épargné. Presque tous les curés des paroisses des rives du lac de Lugano ont dû s'aliter en même temps, A Locarno, M. Bernasconi, archiprêtre et chanoine a été grippé; chez nous, le dévoué curé de la Madonnetta, M. le chanoine Lanfranconi a dû interrompre son ministère, et à Ravecchia c'est le vaillant M. De Carli qui a été immobilisé durant quelques jours. M.

Encore un vaccin

On annonce de Stockholm que les bactériologistes suédois ont trouvé contre la grippe un nouveau sérum qui donne, paraît-il, d'excellents résultats et que les laboratoires officiels fournissent en abondance.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 31 octobre

Le Conseil nomme :

M. Charles Plancherel, à Villaraboud, instituteur *à l'école des garçons de Prez-vers-Noréaz.*

M. Germain Kolly, de St-Sylvestre, instituteur à l'école moyenne des garçons de Chevrilles.

M. Théophile Schneuwly, à Payerne, instituteur à l'école mixte de Villarsiviriaux.

M. Eugène Renevey, à Romanens, instituteur à l'école mixte de Grangettes.

M. Adolphe Purro, à Liebistorf, maître à l'école régionale de Cormondes.

M. Maxime Brunisholz, à Praroman, instituteur à l'école des garçons d'Enney.

M. Joseph Thierrin, à Zénauva, instituteur à l'école mixte de Font.

Mlle Lina Brulhart, à St-Aubin, institutrice à l'école inférieure mixte de Dompierre.

— Il prend diverses mesures destinées à restreindre, pendant l'hiver, la consommation du combustible et de l'énergie électrique. Cet arrêté sera publié dans la *Feuille officielle.*

— Il décide la suppression des foires jusqu'à nouvel avis ensuite de l'extension de l'épidémie de grippe.

— Il approuve les *dispositions de l'ordonnance* édictée par la commune de Bulle en vue de la protection des locataires.

L'épidémie

On a enregistré depuis samedi 13 entrées dans les deux lazarets de Gambach et de la Neuveville et 17 nouveaux cas traités à domicile. Un décès s'est produit à l'Hospice Daler, celui d'un jeune domestique de Granges-Paccot, François Python, 26 ans, du Châtelard.

M. Vieille, dont nous avons annoncé le décès samedi, n'a pas succombé à l'Hospice Daler, mais à domicile.

* * *

On nous écrit :

Préservé de la grippe jusqu'à présent, le village de Cottens est maintenant atteint par l'épidémie. Avec M. Maurice Borne, terrassé à l'âge de 35 ans, c'est la seconde victime que fait la grippe. La paroisse d'Autigny a payé large*ment sa part au fléau, Le 1er novembre* y était enterrée la huitième personne emportée par la terrible maladie. Les décès se répartissent comme suit entre les trois communes : Cottens 2, Chénens 3 et Autigny 3.

On nous téléphone :

Sur la Rive gauche, c'est la contrée de Rossens-Corpataux qui est toujours la plus éprouvée. Un jeune homme de Rossens, Joseph Clerc, *est mort hier, à 21 ans.* Il reste encore quelques cas critiques en traitement.

Neyruz est maintenant complètement indemne, tandis que Torny-le-Grand compte chaque jour de nouveaux grippés.

A Romont, la grippe se répand depuis quelques jours ; toutefois, elle garde jusqu'ici un caractère plutôt bénin.

* * *

On nous écrit de la Glâne :

La grippe, qui a enlevé il y a quelques jours une mère de famille de Chapelle-sur-Oron, vient d'emporter encore, à la fleur de l'âge, M. Léon Conus, de Vuarmarens.

Le chef de gare de Sales, M. Joseph Périsset, vient de succomber également, après un séjour de six mois à ce poste, où il avait conquis l'estime de toute la population. Siviriez a déjà été relativement éprouvé. La gare, à l'instar de celle de Vauderens, paie aussi son tribut au fléau.

* * *

On nous écrit :

Tout va pour le mieux en ce moment-ci, au lazaret parfaitement aménagé de Courtepin. Depuis son ouverture, le 24 octobre, il y a eu 19 entrées ; 6 grippés ont déjà pu regagner leur domicile et la situation s'améliore.

Il y a lieu de féliciter les bonnes sœurs, l'infirmière et tout le personnel qui se dépense sans compter auprès des malades. Chacun loue aussi bien le dévouement de M. le docteur Page que la sollicitude de M. le Curé de la paroisse.

M. Girod, directeur, qui a été l'initiateur du lazaret, ainsi que les autorités locales, ont droit aussi à toute la reconnaissance du public de la région.

* * *

D'Estavayer-le-Lac :

A l'hospice d'Estavayer est décédé, à la fin de la semaine dernière, un maître d'état des *plus avantageusement connus, M. Florentin* Carrard, bonlanger. Il avait 47 ans.

Nous saisissons cette occasion pour relever le dévouement admirable dont font preuve depuis l'explosion de l'épidémie les Sœurs de l'Hospice de la Broye, qui ont eu à soigner jusqu'ici presque tous les grippés gravement atteints. A cet éloge des bonnes religieuses, il est juste de joindre un hommage particulier aux prêtres de la ville, et tout *spécialement* à M. l'abbé Maudonnet, directeur de l'Ecole secondaire, et au révérend Père Chartreux, dont l'empressement auprès des malades est un précieux auxiliaire pour le clergé paroissial.

† Le Père Daniel Rappo

A la fin d'octobre, est décédé de la grippe, au couvent des Capucins de Wyl, un bon religieux fribourgeois, le Père Daniel Rappo. Huit jours auparavant, il se rendait en train à Diessenhofen, pour y prêcher et y confesser. C'est au cours de ce voyage qu'il contracta le germe de *la maladie à laquelle il a succombé, après une* semaine de souffrances.

Le Père Daniel Rappo était né à Barberêche, le 13 avril 1872. Il avait étudié au Collège de Fribourg et avait prononcé ses vœux à Lucerne, en 1893. Ordonné en 1897, il séjourna successivement dans les couvents de Dornach, Sursée, Schwytz, Næfels et Wyl. Sa vive piété et la bonté de son cœur en faisaient un missionnaire très apprécié. C'est le second religieux du couvent de Wyl qui est emporté par la grippe en quelques semaines.

Ecole secondaire des jeunes filles

Afin que les élèves ne souffrent pas trop des entraves mises à leurs études, elles recevront des tâches à faire à domicile. (Voir aux annonces.)

La même mesure a été prise par l'Ecole de commerce de jeunes filles.

Eglise de Notre-Dame

Mardi 5 novembre

A 8 h., réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe. Instruction. Bénédiction.

Le conflit laitier de Fribourg

Le conflit qui séparait, la semaine dernière, la Laiterie centrale et les laitiers de Fribourg a heureusement trouvé sa solution dans la soirée de samedi. La Direction de l'Intérieur est intervenue et a mis d'accord les parties.

Les laitiers obtiennent 4 centimes par litre de lait et l'article qu'ils se refusaient à signer dans le contrat de la Laiterie centrale a été supprimé.

Voici cet article :

« Art. 12. — Les détaillants prennent l'engagement formel de ne pas porter du lait à la clientèle de la Société, ni pour leur compte, ni pour celui d'un tiers, pendant les trois mois qui suivent la réalisation de leur engagement.

« Ils reconnaissent que toute clientèle desservie par eux est propriété de la Laiterie centrale.

« Ils s'obligent à présenter à leurs remplaçants tous les clients qu'ils servaient pour le compte de la Société. »

La création de la Laiterie centrale a été, sans conteste, un bienfait pour la ville de Fribourg pendant les conjonctures critiques de la guerre ; grâce à la Laiterie centrale, les ménages ont été assurés d'être régulièrement approvisionnés.

Il est douteux que le régime antérieur eût donné le même résultat.

Mais, en reconnaissant les avantages de l'institution pour le public, on ne peut se dissimuler qu'elle a été établie avant tout pour l'intérêt des producteurs de lait ; à cet égard, elle leur confère un monopole dont il convient qu'ils usent avec modération, aussi bien à l'égard de leurs intermédiaires obligés, les laitiers, qu'à l'égard du public.

On ne saurait dire que la clause ci-dessus fût empreinte d'une pareille modération. Elle était certainement excessive ; surtout, il était inadmissible que, les laitiers refusant d'y souscrire, ce fût le public qui fût puni de leur résistance. La Laiterie centrale, en effet, a refusé de livrer le lait destiné aux consommateurs aux laitiers qui ne se soumettaient pas. Elle ne donna du lait, vendredi matin, qu'aux seuls laitiers qui avaient admis ses conditions. Les autres se présentèrent néanmoins à la Laiterie centrale ; mais ils durent s'en retourner avec les bidons vides. C'est ce procédé qui a irrité le public.

Le service communal du ravitaillement a fait son possible pour remédier promptement à la situation, et ses fonctionnaires ont justifié en l'occurrence la confiance dont ils jouissent.

Le conflit est aujourd'hui apaisé. La Laiterie a renoncé à la clause qui l'avait provoqué.

Chacun se félicite de l'accord intervenu et souhaite que les rapports cordiaux entre la Laiterie, les laitiers et les consommateurs ne subissent plus d'éclipse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 novembre

BAROMÈTRE

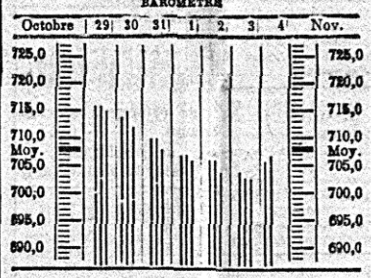

THERMOMÈTRE C.

Octobre	29	30	31	1	2	3	4	Nov.
7 h. m	—2	1	2	2	1	2	7	7 h. m.
11 h. m	5	5	3	4	7	9	8	11 h. m.
7 h. s	5	5	4	3	7	8		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 4 novembre, midi

Ciel nuageux. Pluie. Même température.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Dernière Heure

L'offensive des Alliés

Bulletin américain

Paris, 4 novembre.

Communiqué américain du 3 novembre, à 9 h. du soir :

La 1re armée américaine a continué aujourd'hui à attaquer avec succès, s'emparant, au cours de son avance, des villages suivants : Boult-aux-Bois, Autruche, Belleville-sur-Bar, Harricourt, Germont, Bar, Anthe, Fosse, Sommanthe, Belval, Nouart, Saint-Pierremont, Barricourt, Tailly, Halles, Montigny-devant-Sassey, Châtillon-sur-Bar, Prieulles-sur-Bar.

Nous avons infligé de lourdes pertes à l'ennemi, tant par suite de nos attaques continuelles *du mois dernier,* que grâce à la surprise de notre nouvelle et puissante attaque du 1er novembre.

D'après les prisonniers, une grande confusion règne dans les organisations de l'ennemi. Plusieurs batteries au complet et des bataillons entiers ont été capturés par nos troupes. Le nombre des prisonniers dépasse maintenant 5000 et le nombre des canons plus de 100.

Pendant ces trois derniers jours, nous avons pénétré dans les lignes ennemies sur un front *de 18 milles et une profondeur de 12 milles.* Les hauteurs dominantes que nous avons atteintes nous permettent de prendre sous le feu de notre artillerie lourde l'importante voie ferrée qui passe à Montmédy, Longuyon et Conflans.

Depuis le 1er novembre, nous avons identifié 17 divisions allemandes sur le front d'attaque, dont 9 étaient en ligne. Le matin même, 8 divisions nouvelles ont renforcé les lignes ennemies, avant le commencement de l'attaque, et ont tenté de vains efforts pour arrêter nos progrès.

En plus, des troupes de l'armée régulière ont pris part à cette attaque des divisions composées de troupes de l'armée nationale du Texas, de l'Oclaoma, du Kansas, du Missouri, du Colorado, du Nouveau-Mexique, de l'Etat de New-York, du New-Jersey, du Maryland, de la Virginie occidentale, du district de Columbia et de la Virginie.

Les Italiens à Trieste

Rome, 4 novembre.

(Stefani.) — La nouvelle de l'occupation de Trieste provoque à Rome et dans toute l'Italie le plus grand enthousiasme. La joie est immense. Des scènes émouvantes se produisent dans les rues. Dans toutes les villes, des manifestations chaleureuses ont lieu. La population acclame le roi, Trieste, l'armée, la marine, le gouvernement.

Des prisonniers mal gardés

Vienne, 4 novembre.

(B. C. V.) — Au sujet de nouvelles inquié*tudes répandues sur la situation au camp de* prisonniers de Sigmundsherberg, selon lesquelles 8000 Italiens prisonniers de guerre se seraient échappés du camp, auraient occupé la ville de Horn et exerceraient le pillage dans les environs, la *Nouvelle Presse Libbre* apprend du ministère de la guerre ce qui suit :

Le bataillon chargé de la garde du camp de *prisonniers de Sigmundherberg, sous l'influence* des événements politiques, a quitté son poste ces jours derniers. Ces effectifs de garde, composés d'éléments slaves, sont partis pour rentrer dans leurs pays. Un grand désordre se produisit dans le camp, et il est probable qu'un certain nombre de prisonniers s'échappèrent. Le commandant du camp s'est mis aussitôt en relations avec l'officier italien prisonnier le plus âgé et une garde italienne fut aussitôt établie pour le maintien de l'ordre. Cette garde fonctionne parfaitement et l'ordre est rétabli.

Les gardes rouges à Vienne

Vienne, 4 novembre.

(B. C. V.) — La *Correspondance Wilhelm* annonce :

Une garde rouge s'est constituée. Il ressort des discours que la garde rouge entend conclure la paix avec l'extérieur et maintenir l'ordre à l'intérieur.

La garde rouge ne veut pas proclamer le communisme, mais veut défendre les intérêts des travailleurs.

Il s'est tenu en tout environ quinze assemblées des conseils de soldats. Toutes se sont passées dans le calme.

On annonce que la garde de prisonniers de Hart et de Sigmundsherberg, à la suite du départ des Tchéco-Slovaques et des Slaves du Sud, s'est dissoute. Les prisonniers de Hart s'emparèrent d'un train vide et sont partis par Kemmelsbach près d'Ybs. Toutes les mesures ont été prises pour les arrêter.

La Hongrie espère tout garder

Amsterdam, 4 novembre.

(Havas.) — Le radiogramme suivant a été envoyé de Budapest, le 2 novembre à 10 h. 30 du soir, en français :

« Aux peuples du monde entier !

« Le peuple hongrois vient d'achever une révolution pacifique victorieuse. Il a brisé le joug qui l'oppressait depuis des siècles et forme maintenant un Etat démocratique complètement indépendant.

« Le peuple hongrois décline avec énergie *toute responsabilité de la guerre mondiale déclarée* par ses oppresseurs.

« N'écoutant que le cri de sa conscience, il dépose les armes et veut la paix. En entrant dans la société des nations, il déclare la fraternité et l'égalité de tous les peuples habitant la Hongrie, magyars et non magyars.

« Le peuple hongrois rappelle, en ce moment solennel, que la Hongrie a un passé historique millénaire et fut pendant des siècles le rempart de l'Europe et de la civilisation. Il croit donc avec confiance pouvoir recommander au sentiment de justice et d'équité des nations libres du monde l'existence et l'intégrité territoriale de la Hongrie. »

Démenti

Berlin 4 novembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit :

On a prétendu dans la presse que l'ancien chancelier de l'empire von Bethmann-Hollweg et l'ancien secrétaire d'Etat von Jagow séjournent actuellement à Berlin, chargés officiellement de collationner et de réunir à l'Office des affaires étrangères les documents traitant de l'histoire de l'avant-guerre.

Nous pouvons assurer que cette nouvelle est une pure invention.

La crise espagnole

Madrid, 4 novembre.

(Havas.) — Le *Libéral,* parlant des bruits d'interruption des conversations engagées sur la question diplomatique, dit que le ministre intérimaire Garcia Prieto a exposé aux diplomates étrangers la vie précaire du cabinet actuel, empêché de s'occuper de toutes négociations importantes pouvant demander un certain temps.

Les conversations se bornent donc aux questions courantes n'admettant pas d'ajournement.

Drainage des marais de Belfaux

L'assemblée des intéressés (100 poses de terrain) qui a eu lieu hier au bâtiment communal, sous la présidence de M. Limat, syndic, s'est constituée en syndicat.

La commission est composée comme suit :

Président, M. Limat, syndic de Belfaux ; vice-président, M. Frédéric Barras, syndic de Lossy ; caissier, M. Henri Schuler, propriétaire à La Corbaz ; secrétaire, M. Gremaud, instituteur à Belfaux ; quatre membres : MM. Xavier Ulrich, ancien syndic ; M. Rigolet, pour le capitaine de Muller ; M. Audergon, propriétaire ; M. Æby, de la maison Weck et Æby, pour M. Charles de Buman.

Les plans et devis ont été faits par M. Tschtermann, du Génie agricole.

Foires du canton de Fribourg

Ensuite de la recrudescence de l'épidémie de grippe, le Conseil d'Etat a décidé de supprimer, jusqu'à nouvel avis, toutes les foires.

CHANCELLERIE D'ETAT.

Dr Th. MUSY
ocuiste
ABSENT *pour service militaire*

FABRIQUE DE PLAQUES-ADRESSE
métalliques, gravure chimique, creux et relief
Tous genres et grandeurs
pour tous appareils et machines
DAUBENMEIER & MEYER, ZURICH
Maison suisse, fondée en 1894
Bur. LAUSANNE : Ed. DENIER, Case 7190
Etudes Devis et échantillons sur demande
Méfiez-vous des intermédiaires

MM. LES INTERNÉS
Architectes, Ingénieurs, Entrepreneurs
La **Maison PASQUIER, KIEFER, BIZOT,** *ing.-constructeurs,* **9bis, avenue de la Gare, Lausanne,** désirerait vous faire connaître le système de construction des murs et planchers, par les **briques brevetées P. K. B.** Briques spéciales pour construire tous les genres de bâtiments avec sécurité, économie, rapidité et confort. Spécialement applicable aux pays dévastés. *En Suisse, 40 bâtiments construits en 1917-1918.* P 34319 L 6115

Famille suisse sans enfants **demande** pour tout de suite une
FILLE
émancipée des écoles, pour aider au ménage. Vie de famille.
Adresse : **Mme Emma Renz, Arlesheim** (Bâle-Campagne). 6120

UNE DAME
d'âge mûr, instruite et de toute confiance, désire occupation facile, pour l'après-midi, soit dans un bureau, auprès d'enfants ou d'une personne malade. Prétentions modestes.
S'ad. sous P 6611 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fr. BOPP
Ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG
Glaces, Tableaux
Encadrements

ON DEMANDE A ACHETER
des cobayes
Offres avec prix **Postfach, 107, Berne.**

Nouveauté 1918
„CRATER"
Fourneau à brûler des combustibles **bon marché,** tels que : sciure de bois, poussière de tourbe, marc de pressoir, etc., etc. Le meilleur poêle pour chauffer de grands locaux, entrepôts, magasins, ateliers.
DEMANDEZ DES PROSPECTUS :
Otto ZAUGG, Berne
Département Fourneaux
Grand'Rue, 78 - Rue des Bouchers, 67
Seul représentant pour les cantons de Berne, Fribourg et Soleure.
(On demande des revendeurs)

CARTES POSTALES
Photo-Bromure. Perrochet-Matile
Les plus jolies vues de Fribourg. En vente dans les principaux magasins. P 4857 L 6112
15 centimes
1 fr. 60 la douzaine

La Maison **A. Murith**
transports funèbres, **5, rue de l'Université,** demande pour tout de suite un bon
OUVRIER MENUISIER
pour la fabrication des cercueils. 6136

Jeune fille
de 17 ans, ayant certificat, **demande place** comme assujettie, dans magasin de confection.
S'adr. : **Champ des Cibles, 19, 2me étage.**

Jeune fille
demande place pour aider dans un ménage de la campagne où elle aurait bonne occasion d'apprendre un peu la couture.
Adresser les offres à **Emma Wicht, Villarey, près Cousset.**

Femme de chambre
On demande, pour service de femme de chambre, une jeune fille sachant bien coudre et repasser, pour un ménage de deux personnes. 6016
Adresser offres à **Madame Tobie deRæmy, villa Saint-Léonard, Fribourg.**

BOIS
EMPLOYE bien au courant réception bois en grume et sciages demandé par la Parqueterie d'Aigle, Vaud.

A Messieurs les Etudiants du Collège Saint-Michel
Messieurs les étudiants du collège Saint-Michel trouveront à la Librairie catholique, place Saint-Nicolas, et à la Librairie Saint-Paul, avenue de Pérolles, les classiques en usage dans les gymnases français et allemand, ainsi que ceux de la section commerciale de cet établissement, et toutes les fournitures qui leur sont nécessaires.

A VENDRE
dans une contrée boisée, à proximité d'une gare, une bonne SCIERIE, 2 lames, multiple, circulaire et batteuse à grain. Logement et dépendances. On peut joindre de la terre. — Pour renseignements, s'adresser à la BANQUE ULDRY.

FOURRURES
J'avise ma clientèle et le public en général qu'il ne sera plus envoyé de fourrures à l'examen. Les personnes désireuses d'acheter sont priées de m'écrire **avant le 10 novembre ;** je passerai à Fribourg avec des modèles. 6089
F. Gremion, Broc.

Cartes de fromage
Le soussigné rappelle à sa nombreuse et fidèle clientèle que les cartes du mois d'octobre ne sont valables que jusqu'au **5 novembre** et la prie de faire ses commandes jusqu'à cette date en y joignant les cartes. 6109
Pugin, fromages, Riaz.

MAISON A VENDRE
« Le Châtelet »

On vendra, le mardi 12 novembre, lendemain de la St-Martin, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière des Treize-Cantons, à Belfaux, une jolie maison bien bâtie, située au centre du village. Chambres spacieuses, avec atelier. Immense jardin de grand rapport. Fontaine intarissable avec droit à perpétuité de source et sans aucun frais d'entretien. Lumière électrique. Facilité de payement. 6061-1294
Les exposants :
SCHENEVEY & SALLIN.

†

Madame et Monsieur Jules Galley Hartmann et leurs enfants ; Madame et Monsieur Pierre Gremaud et leurs enfants ; Mademoiselle Sophie Hartmann ; Monsieur et Madame Lucien Hartmann et leur fille, à Versailles ; les familles Galley, Hartmann et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Adèle Hartmann

née Galley

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 69me année, après une longue maladie et munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 5 novembre, à 8 h. ½, à l'église du Collège.

Domicile mortuaire : 58, rue des Alpes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Gustave Röllin, à Vevey ; Mademoiselle Emma Röllin, à Attalens ; les familles Röllin, Merz, Iten, Zumbach, à Menzingen, Unterægeri, Appenzell et Einsiedeln, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Philomène Röllin

docteur

leur chère mère, belle-mère, tante et cousine, pieusement décédée à Châtel-Saint-Denis, le 3 novembre.

L'ensevelissement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, demain mardi, 5 novembre, à 10 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

La Société suisse des agents des trains
Section Fribourg

a le regret de faire part du décès du collègue

Monsieur Henri VIELLE

garde-frein C. F. F.

décédé à Fribourg, dans sa 27me année.

Les funérailles ont eu lieu le 1er novembre.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Hildegarde Schnürer

aura lieu mardi, 5 novembre, à 8 h., à l'église Saint-Michel.

R. I. P.

Monsieur Ignace Pasquier-Yerly, instituteur à La Roche, et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la maladie et du décès de leur regrettée épouse et mère

Jeanne PASQUIER-YERLY

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

†

La famille de

Monsieur Joseph STRITT

professeur de musique, à Hauterive,

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver.

L'office de septième aura lieu mardi, 5 novembre, à Alterswil.

R. I. P.

Fleurs Naturelles

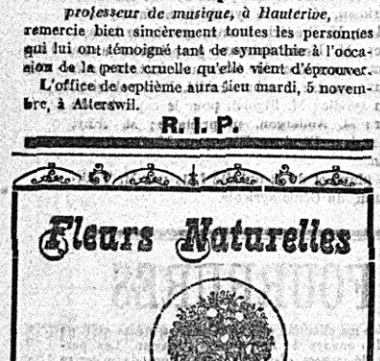

A. Murith

48 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG

Tél. 143

VENTE DE DOMAINE
aux enchères publiques

Le mardi 12 novembre, à 2 heures du soir, dans un local de la pinte communale, à Courgevaux, M. Rodolphe Ischer, feu Jean, à Morat, fera procéder à la vente volontaire de son beau domaine, situé à Courgevaux, de la contenance globale de 19 poses 149 perches.

Maison d'habitation spacieuse, avec écuries, étables à porcs, remises, granges, pont d'accès à la grange, petite maison et logement adjacents. Moulin avec installations en bon état. Partant, la lumière électrique et l'eau. La force motrice de 2 chevaux peut être augmentée par l'énergie électrique pour l'établissement et l'exploitation d'autres usines ou manufactures permettant la réalisation de gains appréciables.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire.

Les conditions de vente déposent chez **M. Fritz Willenegger**, notaire, à **Morat.**

Ecole secondaire de jeunes filles

Les élèves qui ont changé de domicile, depuis le 25 juillet dernier, sont invitées à envoyer leur adresse complète à la Direction, pour qu'elles puissent recevoir l'indication des tâches à exécuter successivement jusqu'à la rentrée.

LA DIRECTION.

Machines à coudre « Pfaff »

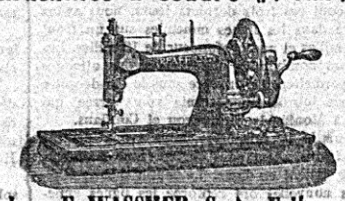

chez : R. WASSMER, S. A., Fribourg

Vente de bois de feu

L'Etat de Fribourg exposera en vente aux enchères publiques, **le jeudi 7 novembre,** les lots de bois de feu désignés ci-après, déposant à la **forêt cantonale du Bürgerwald :**

Au-dessus de Gros-Schwand : 10 moules de foyard, 25 moules de sapin, 500 fagots de chignon.

Sous la Roche à Gyps : 50 moules de sapin, 500 fagots de chignon, 600 fagots ramandus de verne.

Sur le Schwand de Sonnewyl : 20 moules de foyard, 10 moules sapin. — Bois en partie sec.

Pour les voir, s'adresser au forestier **RICHARD, à Zénauva.** 6035

Rendez-vous des miseurs, à 9 ½ heures du matin, à l'auberge du Mouret.

L'Insp. des forêts du 1er arrondissement :
J. DARBELLAY.

Comptant 5 %

RUD. JENNI-THUNAUER

ÉTOFFES POUR DAMES

Kramg. 51 - BERNE - Tél. 47-40

Demandez les échantillons

Vente de bétail et chédail

Pour cause de décès, l'hoirie de feu Antonin Auderset, au Guerravet, près Grolley, expose en vente, par voie d'enchères publiques, le **7 novembre 1918, dès 9 ½ heures du matin,** devant son domicile, tout son bétail et chédail, savoir : 3 vaches dont 2 prêtes ou fraîches vêlées et 1 taure prête au veau ; 2 veaux de l'année ; 1 truie à l'engrais ; une vingtaine de poules. — 2 chars à pont, 1 à échelles, 1 caisse à purin, 1 hache-paille, 1 charrue Brabant, 1 herse, 1 moulin à vanner, 1 buttoir, 1 rouleau, un coupe-racines, 4 harnais de vache, 1 de cheval, boille à lait, fourches, râteaux, pioches, clochettes, rutabagas, choux, pommes de terre fourragères, tonneau à distiller, 500 fagots secs, une quantité de bois à brûler, ainsi que le mobilier, savoir : 4 lits complets, 1 garde-robe, 1 commode, 1 canapé, tables, chaises, 1 pendule, un outillage de cordonnier, y compris la machine à l'état neuf, 2 machines de tailleur, 1 potager à 4 trous, 1 romaine, batterie de cuisine et une grande quantité d'objets qu'il est trop long de détailler.

Il sera aussi vendu une certaine quantité de foin, regain, paille, à consommer sur place, et un bassin de fontaine.

La vente commencera par le bétail ; il ne sera fait qu'une passe. Payement comptant. 5603-1280

L'exposant : **Le tuteur.**

Chaque quantité de

Fûts vides

comme

Fûts à pétrole et à huile
Fûts à saindoux et à graisse
Fûts à glucose et à mélasse
Fûts d'extraits et couleurs
Fûts à carbol et goudron

ainsi que toutes les sortes de

Fûts de vins et de liqueurs

jusqu'à 200 litres de contenance sont toujours achetés

aux plus hauts prix du jour

contre paiement comptant par

C. Troendlé, commerce de futailles

Bâle 18

On demande pour Berne, dans un ménage soigné, un

bonne à tout faire

sachant très bien faire la cuisine. **50 à 55 fr.** de gage ; **une**

femme de chambre

connaissant à fond son service, la couture et le repassage. **45 à 50 fr.** de gage. On peut aller à la messe tous les dimanches. S'adr. à **Mme M., 55, Königstrasse, Berne.**

Comptable

dans maison de banque de la place prendrait travail après les heures de bureau. Comptabilité ou autres écritures même à domicile.

S'ad. sous P 6492 F à Publicitas S. A., **Fribourg,** en fixant les conditions.

Agriculteurs

qui voudraient louer un **domaine** de n'importe quelle contenance pour 1919-1920, etc., trouveraient des facilités en s'adressant à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, à **Fribourg.** Tél. 4.33.

JEUNE

Employé de commerce

connaissant les 2 langues, la comptabilité et la machine à écrire, **demande place.** Disponible sous peu ; prétentions modestes. Références à disposition.

S'adresser par écrit sous P 3862 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain

Consultations à **Payerne,** tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Maison DELAURENS photographe vis-à-vis de la gare

Extraction sans douleurs.

Jeune homme

muni d'excellentes références, parlant le français et l'allemand, désire entrer dans commerce comme apprenti.

S'adresser **à la cure cathol. d'Orbe, Vaud.**

On demande à louer

UN CAFÉ

si possible avec un peu de terre, ou une maison avec quelques poses de terre.

Offr. sous P 6427 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE A ACHETER

chien de chasse

franc de renard et chevreuil. On payera un très gros prix. Faire offres sous chiffres P 52202 V à Publicitas S. A., **Vevey.**

A vendre

une belle pouliche, de 7 ans, primée.

S'adresser à **P. Caille La Tour-de-Trême.**

A LOUER

à partir d'août 1919, rue principale, **beau et grand magasin.** Installation moderne, arrière-magasin, cour, etc.

S'adresser : Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., 79, rue du Pont-Suspendu. Téléphone 4.33

A vendre

à 1 heure de Fribourg, un domaine de 13 poses. Bon terrain, le tout en un seul mas. Beaux arbres fruitiers. Bâtiment en bon état. Fontaine intarissable. Grand creux à purin avec écoulement. Le domaine est situé à 5 minutes de l'église, de l'école et de la fromagerie. 6019

S'ad. sous P 6411 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande

personne d'âge mûr pour faire un ménage simple de trois personnes. 6066

S'ad. sous P 6500 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Jeune fille

ayant bonnes notions d'allemand, **demande place** dans un magasin. 6070

Offr. sous P 6511 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande tout de suite pour petite pension à Berne

femme de chambre

et

bonne d'enfants

Place stable et bon gage.

S'adres. sous H 8732 Y à Publicitas S. A., **Berne**

ON DEMANDE

quelques

menuisiers

S'adresser : **rue du Temple, 15.** 6098

Famille française, catholique,

REÇOIT, POUR LA TABLE

jeunes gens suisses, de toute honorabilité. Prix modéré. P 17955 X 5779

Mme Delétraz, place Montbrillant, **3, Genève.**

Achat et vente

de vêtements d'occasion. 6057

N. HEIMANN,
Teint. de Beauregard.

Chevaux de trait

A vendre ou à mettre en hivernage, 2 bons chevaux. — **Veuve M. DUBIAUX, bois & combustibles, Fribourg.**

Vente publique

Pour cause de départ, le soussigné vendra aux enchères publiques, le **lundi 11 novembre,** dès 2 h. du jour, à l'Hôtel-de-Ville de La Tour :

Maison d'habitation comprenant 2 logements, un grand jardin et fontaine à l'abri. Très belle situation.

L'exposant :
Alfred Corboud.

SCIERIE et fabrique de caisses

d'emballage

en tous genres et pour toutes industries.

LENTIGNY (Fribourg)

TAPIS
Occasions!
M. O. Effendy, Bern
Leitstrasse 1, 1er étage

Domaine

A VENDRE

à 30 minutes de Lausanne, excellent pour culture maraîchère. Grange et bâtiment, 5 poses avec arbres fruitiers. Foin pour deux vaches en grange.

Pressant. Départ. — On peut traiter avec 16,000 fr.

Ecrire sous J 27191 L à Publicitas S. A., **Lausanne.** 5953

A VENDRE

13 beaux porcs de dix semaines, chez **Maurice Joye, Mannens** (Broye).

Grippe Influenza

Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des

SAVONS médicinaux „Acide phénique" ou « Lysol »

Marque CALLET

Seule garantie d'une activité **positive.** 60 années de succès.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

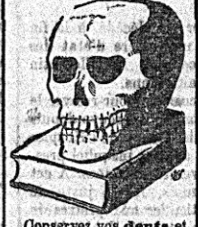

Conservez vos **dents** et votre **santé** par la **poudre noire**

„ EKUMA "

du Dr Preiswerck, Yverdon. Elle préserve de la **grippe,** car elle désinfecte la bouche en développant de l'oxygène.

En vente partout

Lième à coudre „Bijou" avec Navette „Manufix"

Le „Manufix" représente la plus récente perfection insurpassable pour faire les arrêtes-points doubles, au moyen de l'aiguille à coudre. La nouvelle à coudre „Manufix" peut être utilisée avec chaque aiguille à coudre de n'importe quelle construction! Elle facilite la couture à chacun! La plus grande invention pour réparer tout de suite à la main des souliers, harnais, sellets, voiles, tentes, couvertures de cantonnade, carrosses pour chambres à air, etc.

„Bijou" fait les arrêtes-points comme une machine à coudre!

Prix par pièce de l'aiguille à coudre „Bijou" avec 3 aiguilles différentes et bobine avec fil, sans „Manufix" . . . . . frs. 4.20

„Bijou" avec „Manufix" complet . . . . . frs. 5.40

Navette à coudre „Manufix" sans aiguille „Bijou" . . . . . frs. 1.50

Renseignements, Mode d'emploi, port et emballage gratuits.

Remarquer que „Bijou" et „Manufix" sont des modèles spéciaux en aluminium et en fer, la bobine dans la manche de l'aiguille fait en cousant aller le fil tel qu'une machine à coudre.

„Bijou" et „Manufix" possèdent tous d'avantages que toutes les contrefaçons paraissent sans valeur.

Charles Tannert Bâle 67

En vente chez **Louis Ischy,** *fabr.,* **Payerne.**

Je suis toujours acheteur de

chaussures d'occasion

H. GIRARD, cordonnier, **36, Beauregard.** 6041

Vente de bois

Lundi 18 novembre 1918, à 1 h. après midi, dans la forêt « Kehlibach », près Grandfey, on vendra aux enchères publiques et contre payement au comptant :

40 moules de bois sapin et foyard et environ 4000 fagots secs.

Rendez-vous des miseurs à 1 heure, sur la plaine derrière la ferme Petry, à **Catty** (Kastels).

Par ordre :
L. Clerc, forestier.

A vendre

à Noréaz, une maison avec un jardin ; lumière électrique et fer. Conviendrait pour tailleur. 6042

Pour visiter, s'adresser à **Eléonore Mollard.** Entrée, époque à convenir.

Avant l'emploi. — Après l'emploi.

Un tel changement merveilleux est le fait du

KOLA-DULTZ

Le meilleur stimulant naturel pour le cerveau et les nerfs

L'humeur, le raisonnement, l'activité, comme tout mouvement du corps dépendent du cerveau.

La lassitude, l'abattement, l'épuisement et la faiblesse du corps en général sont des signes de manque de force vitale. Si vous voulez vous sentir toujours gai, avoir la tête libre et jouir d'une bonne mémoire, si vous voulez que le travail et les fatigues soient aisément supportés, prenez du Kola-Dultz. C'est l'aliment naturel pour stimuler le cerveau et le corps, purifiant et rajeunissant en même temps le sang, agissant ainsi, tout en donnant la force, sur tous les organes du corps. Le Kola-Dultz

Vous procurera la joie de vivre et de travailler

une sensation constante de jeunesse et de vigueur, garanties du succès et du bonheur.

Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps tous les jours, il fortifiera votre organisme, la faiblesse disparaîtra et, sous son influence, vous serez plein d'esprit d'entreprise.

Le Kola-Dultz est recommandé par les sommités médicales du monde entier ; il est employé dans les hôpitaux et sanatorias pour maladies des nerfs.

Demandez l'envoi gratuit du Kola-Dultz

On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme. Ecrivez-moi une carte postale avec votre adresse exacte, je vous enverrai tout de suite gratis et franco un échantillon de Kola-Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour vous permettre d'apprécier sa force surprenante. S'il vous convient, vous pourrez en commander davantage, mais écrivez tout de suite avant que vous puissiez l'oublier.

MAX DULTZ, Heiden 307

Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Des échantillons ne sont expédiés que par le fabricant. 6083

MUSIQUE

Solfège, piano, orgue et improvisation, chant, chant grégorien, harmonie et contrepoint.

Préparation aux écoles supérieures. — **Cours du soir.** — Gognlat, organiste et professeur au Collège, 1, rue Grimoux.

Le 15 novembre 1918

tout le monde aura une bonne occasion d'acquérir, moyennant la petite dépense de 5 francs

six obligations suisses à primes

garanties par l'Etat et offrant des chances de

Fr. 25,000
„ 20,000
„ 18,000
„ 14,000, etc.

Il sera remboursé Fr. 173.— au minimum. 18 tirages par an. Demandez s. v. p. notre nouveau prospectus détaillé.

H. OCHSNER,
Bâle, 160.

Banque pour obligations à primes.

Dans la Glâne

honnête famille d'agriculteurs, bons travailleurs, achèterait un joli **domaine** bien situé, d'une cinquantaine de poses, à des conditions avantageuses.

Offres sous P 6538 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6115

A VENDRE

d'occasion

manteau

d'hiver, pour homme, comme neuf, brun, **50 fr.**

Faire offre A. B. poste restante, **Matran.**

ENGELURES -CREVASSES

et toutes les affections de la peau sont radicalement guéries par l'emploi du

BAUME DU CHALET

Pot avec mode d'emploi, 2 fr. dans toutes **les bonnes pharmacies ; dépôts locaux et au Dépôt général des Produits du Chalet, Genève.** 1278

Café

bien situé, au centre de Lausanne, **est à louer** au plus tôt ; chiffre d'affaires prouvé.

S'adresser **H. Ruchonnet, régisseur, Grand-Chêne 5, Lausanne.**

„Mercure"

possède maintenant dans

93 villes et autres grandes localités de la Suisse

plus de **130** succursales

Le prompt écoulement des marchandises et leur remplacement par des articles toujours de première fraîcheur garantissent que la qualité supérieure de **tous les articles** reste constamment la même.

Riche choix de

Cafés, Thés, Chocolats
Cacaos, Confitures, Conserves
Bonbons, Biscuits, etc.

Rabais de 5 % en timbres-escompte

Maison spéciale pour les Cafés

„ Mercure "

Chocolats Suisses et Denrées coloniales

F. MOLLET

médecin-dentiste

de retour

Consultations tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.

TELÉPH. 5.72

Livraison de bétail pour l'armée

Lundi 4 novembre

à FRIBOURG,	**à 8 heures du matin.**	
à GUIN,	**à 10 » » **	
à SCHMITTEN,	**à 11 ½ » » **	
à UEBERSTORF,	**à 1 » après midi.**	

Mardi 5 novembre

à LE MOURET,	**à 8 heures du matin.**	
à LA ROCHE,	**à 9 ½ » » **	
à FARVAGNY,	**à 11 » » **	
à ROSE,	**à 1 » après midi.**	

Un boulanger-pâtissier **demande à louer** pour le nouvel-an ou pour carnaval, une bonne

boulangerie-pâtisserie

si possible installation moderne et située dans un grand village du canton. 6059

S'adr. sous P 6489 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

COURS DES BILLETS

aujourd'hui, de 8 à 9 h. du matin

	Demandés	Offerts
Billets français	90.75	91.50
» *allemands*	71.—	—
» *autrichiens*	38.—	—
» *italiens*	77.—	80.—
» *russes*	—	96.—
» *belges*	88.—	89.—

Banque E. ULDRY & Cie, Fribourg